

DOSSIER DE PRESSE



5 SEPTEMBRE 2013

 **SUNMOOV'**

Voiturez à l'énergie solaire

SUNMOOV', un service d'autopartage qui change la ville



Dans le cadre du projet de démonstration "Lyon Smart Community" mené conjointement par le Grand Lyon et le NEDO (organisation publique japonaise responsable du soutien à l'innovation et du développement des Énergies Nouvelles et des Technologies Environnementales et Industrielles), visant à créer une communauté plus responsable du point de vue environnemental, une flotte de 30 voitures citadines électriques en autopartage sera mise en circulation le 15 octobre 2013 dans l'éco-quartier de Lyon Confluence.

C'est Proxiway, une filiale de l'opérateur de transports publics Transdev spécialisée dans l'autopartage, qui a été sélectionnée pour concevoir et gérer ce service d'autopartage SUNMOOV', partie intégrante du projet "Lyon Smart Community".

Une mobilité durable

SUNMOOV' met à la disposition de ses utilisateurs des véhicules 100 % électriques ne produisant ni microparticules, ni gaz d'échappement, afin de réduire les émissions dans l'atmosphère et de "dé-carboner" les déplacements urbains. La production de l'énergie qui fait fonctionner ces véhicules sera totalement propre, délivrée d'une part par la Compagnie Nationale du Rhône (100 % énergie renouvelable) et d'autre part issue de panneaux photovoltaïques installés sur les bâtiments du quartier de la Confluence. L'énergie solaire sera déployée progressivement pour assurer à elle seule, dès le dernier trimestre 2014, la recharge de la flotte SUNMOOV'.

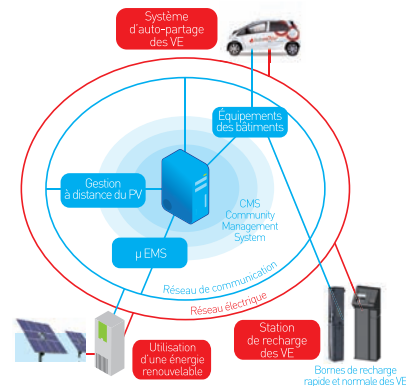
L'utilisation de l'énergie solaire permet une réduction considérable de la consommation d'énergie nécessaire à la fabrication d'électricité et diminue l'impact des voitures sur l'environnement. **Cette gestion globale de l'énergie est une première en France.**

Une mobilité nouvelle

SUNMOOV' propose une alternative aux modes de transport traditionnels pour les déplacements en ville des usagers. Ce système d'autopartage, combiné à une gestion en temps réel des besoins en énergie et à de la production d'énergie photovoltaïque, instaure une nouvelle forme d'utilisation de l'automobile en ville, plus raisonnée et respectueuse de l'environnement.

SUNMOOV' est un système souple, pratique, économique et accessible. Il constitue aussi une initiative innovante, partie intégrante d'un projet-démonstrateur exemplaire en matière de production, de gestion et d'utilisation de l'énergie dans une perspective durable.

Les 30 véhicules déployés à la Confluence viennent compléter le réseau des transports existants dans le Grand Lyon en invitant les usagers, qu'ils soient particuliers ou professionnels, à utiliser une alternative à leur véhicule personnel dans un quartier à l'extrémité de la presqu'île de Lyon où la circulation est particulièrement dense. Aux entreprises, SUNMOOV' propose une solution pour que leurs salariés puissent effectuer des trajets professionnels dans la journée. Aux particuliers, SUNMOOV' propose notamment de profiter du service en soirée et le week-end. Il permet ainsi à chacun d'effectuer des déplacements ponctuels et de se déplacer n'importe où dans la ville, en toute liberté !



Une mobilité à la technologie intelligente

Les sources de production d'énergie renouvelable constituent un enjeu important pour le projet "Lyon Smart Community".

Pour faciliter l'usage et offrir la disponibilité du service, un système dynamique maîtrisé de gestion de la flotte de véhicules est indispensable. Pour y répondre, Toshiba, partenaire du projet, a conçu µEMS - Micro-Energy Management System - qui permet d'équilibrer en temps réel la production d'énergie renouvelable et la consommation aux bornes de recharge, gérant l'alimentation et la production d'énergie du réseau SUNMOOV'. Le système est ainsi capable d'identifier pour le bon fonctionnement du service si un véhicule nécessite un rechargement normal ou rapide. Trois bornes de recharge rapide sont déployées pour assurer une disponibilité optimale de la flotte SUNMOOV'. **Alors qu'en fonctionnement normal, huit heures de charge sont nécessaires, la borne rapide permet de rendre disponible une voiture pour la réservation suivante, en 30 minutes seulement.** Outre la recherche d'une gestion dynamique et économique de la flotte, le système distribuera les flux pour que l'énergie utilisée pour recharger les batteries des voitures soit toujours compensée par celle produite par les panneaux photovoltaïques quand elle sera disponible.

Ce déploiement de bornes de recharge rapide en voirie sur un réseau d'autopartage est un système inédit en France, faisant de SUNMOOV' un service unique en son genre.

SUNMOOV', pratique pour bouger, propre pour rouler

SUNMOOV', mode d'emploi



Le service est accessible à toutes les personnes détenant un permis de conduire B valide sans limitation d'âge ou d'ancienneté. Aucune autre condition n'est requise.

Pour commencer à utiliser le service, l'utilisateur doit se pré-inscrire en ligne sur **www.sunmoov.fr**, ou se rendre à l'agence SUNMOOV' (59, rue Denuzière, immeuble "Le Monolithe", Lyon 2^{ème} arrondissement).

Les informations requises sont :

- le nom et prénom de l'utilisateur, son adresse, avec scan ou copie d'un document en cours de validité attestant de son identité,
- son numéro de téléphone fixe et/ou mobile, son adresse e-mail,
- un scan ou copie de son permis de conduire,
- un relevé d'identité bancaire,
- la validation des conditions d'utilisation.

Un "utilisateur principal" peut également rattacher des "utilisateurs supplémentaires" à son compte, qui l'utiliseront de manière occasionnelle. Une fois l'inscription effectuée, le client se voit remettre un badge, par courrier ou délivré à l'agence SUNMOOV'.

Les voitures doivent être réservées à l'avance sur le site Internet de SUNMOOV' en précisant le jour, l'heure de départ et la durée d'utilisation. Selon leur disponibilité, il est même possible d'effectuer une réservation seulement quelques minutes avant l'heure de départ souhaitée !

À l'heure prévue, il suffit de se rendre à la station SUNMOOV' où le véhicule réservé attend.



Tout au long de l'utilisation, le conducteur dispose d'un guidage GPS sur un écran tactile intégré au véhicule et conçu pour le service SUNMOOV', ainsi que d'un bouton d'appel d'urgence en cas de problème ou de retard prévisible, qui le mettra en relation directe avec le centre d'assistance SUNMOOV' accessible 7j/7, 24h/24.

De retour à la station, l'écran tactile indiquera au conducteur sur quelle place il doit stationner. La restitution du véhicule se fait à la station de départ. En fonction du taux de charge résiduelle et des besoins à venir, une place sur une borne de charge rapide pourra être attribuée automatiquement par le système. Dans ce cas, la batterie sera rechargée à 80 % en 30 minutes seulement, contre 8 heures d'immobilisation avec une borne de charge normale. Cette solution technique originale, une première pour un service d'autopartage en voirie, permet d'optimiser le taux de disponibilité de la flotte de voitures.

Lors de la restitution, l'utilisateur doit vérifier que la voiture est dans un état de propreté acceptable, qu'elle ne comporte pas de dégradation, et le cas échéant, signaler toute anomalie sur l'écran tactile embarqué, ou en contactant le centre d'assistance. Les véhicules sont destinés à un usage dit "normal" : ainsi, les voitures ne doivent pas être en surcharge, doivent respecter le nombre maximum de passagers prévu ou ne pas être utilisées pour transporter des matières dangereuses par exemple.

Comment ça marche ?

Les véhicules :

Les utilisateurs du service SUNMOOV' auront une flotte de 30 voitures citadines 100 % électriques (+ un véhicule de réserve) à leur disposition, composée de **15 Mitsubishi i-MiEV, de 8 Citroën C-ZERO et de 8 Peugeot iOn**. Même si elles se différencient par quelques détails de style, les véhicules de ces trois marques partagent la même carrosserie et le même poste de pilotage. Ces petites voitures au look sympathique possèdent 4 vraies places et un coffre de 166 litres dont le volume peut être augmenté en rabattant la banquette arrière. En plus de différents équipements de confort (climatisation, autoradio avec lecteur CD, prise USB et connexion Bluetooth), elles disposeront d'un système embarqué avec écran tactile SUNMOOV' qui facilite la prise en charge, le trajet et la restitution (guidage GPS, état des lieux du véhicule sur une interface tactile, appel d'un centre d'assistance par simple pression sur un bouton, affichage automatique de la place de stationnement lors du retour).



SUNMOOV' = autopartage + autosuffisance énergétique :

L'autopartage est un système déjà bien ancré dans les usages et dans les villes : conçu comme un service de location de courte ou très courte durée proposé à des clients abonnés ou non au service, il permet de disposer d'une voiture quand on en a besoin, et d'éviter que des véhicules stationnés ne soient immobilisés pour rien. Il s'inscrit en complément des autres modes de transport individuels et collectifs disponibles dans une agglomération. Des réseaux d'autopartage qui utilisent des véhicules électriques se rechargeant sur des bornes existent déjà.

Mais SUNMOOV' innove en proposant, à compter du dernier trimestre 2014, des véhicules qui utilisent de l'énergie électrique produite directement par le soleil. Pour rouler, les véhicules SUNMOOV' ne dépendront donc que de la lumière ambiante, abondante et gratuite. L'électricité solaire produite alimentera, en bout de chaîne, les bornes de recharge des stations.

La répartition de l'énergie et l'alimentation des bornes sont pilotées par les systèmes de gestion de l'énergie en temps réel développés par Toshiba, μ EMS (Micro-Energy Management System), qui assurent la disponibilité d'électricité à tout moment.



Comment ça marche ?

120 km d'autonomie, facilement rechargeable :

Grâce à leurs batteries embarquées lithium-ion, les voitures auront une autonomie réelle de 120 kilomètres, largement suffisante pour couvrir les trajets quotidiens des utilisateurs qui pourront ainsi rayonner sur toute l'agglomération lyonnaise.

Au cas où un utilisateur aurait besoin de recharger son véhicule en urgence pour retrouver de l'autonomie, tous les véhicules sont compatibles avec les bornes de recharge rapide du réseau SUNMOOV', qui permettent d'acquérir une autonomie de 80 % en une demi-heure. Pour cela, garer le véhicule sur la place de stationnement indiquée sur l'écran tactile du GPS ; couper le contact, éteindre les feux ; remplir les informations concernant la restitution et l'état du véhicule sur l'écran tactile embarqué ; brancher le véhicule sur la borne de recharge ; verrouiller les portes et présenter son badge sur le lecteur.

Les véhicules SUNMOOV' sont compatibles pour être aussi rechargés sur une prise standard, comme par exemple dans son garage particulier, ou encore dans un parking ou un stationnement équipé. Les véhicules SUNMOOV' peuvent en particulier se recharger sur les places dédiées du futur service Bluely. Cette compatibilité avec les modèles sélectionnés pour le service SUNMOOV' permet aux utilisateurs qui en auraient la nécessité d'augmenter sensiblement l'autonomie sur une seule utilisation, bien au-delà des 120 km de rayonnement avec une seule charge.

Enfin, lorsqu'il est stationné en mode classique, un véhicule ne consomme pas d'énergie ; l'autonomie résiduelle est préservée plusieurs heures, voire toute une nuit.

Chacune des six stations de la Confluence disposera de 5-6 places de stationnement-recharge. **Les 3 stations Sucrière, Sainte Blandine et Suchet seront équipées d'une borne de recharge rapide** en plus des 5 bornes normales, afin d'optimiser la taille de la flotte et la disponibilité des voitures :



	NOM	ADRESSE	TYPE DE CHARGE DISPONIBLE
A	Agence	59, rue Denuzière	-
1	Sucrière	Face au 49, Quai Rimbaud	Rapide / Normal
2	Denuzière	52, rue Denuzière	Normal
3	Patinoire Charlemagne	100, Cours Charlemagne	Normal
4	Ravat	Rue Ravat	Rapide / Normal
5	Quai Perrache	Croisement Quai Perrache / Cours Bayard	Normal
6	Suchet	Cours Suchet	Rapide / Normal

Combien ça coûte ?

La grille tarifaire est simple, adaptée aux utilisateurs, elle a été conçue pour favoriser les courses de quelques heures à une journée.

Tarifs pour les particuliers :

Pour les particuliers, deux types d'accès au service : avec ou sans abonnement mensuel.

	Liberté	Fréquence
Abonnement mensuel	-	12€
Prix de la demi-heure (la 1 ^{ère} demi-heure est indivisible)	5 €	4 €

Sans abonnement, la formule **Liberté** est adaptée à tous ceux qui souhaitent utiliser le service SUNMOOV' occasionnellement. Pour les usages plus réguliers, la formule **Fréquence** devient plus avantageuse au-delà de sept heures d'utilisation mensuelle.

Tarifs pour les entreprises :

Pour les entreprises, un seul mode d'accès : avec abonnement mensuel, mais dont les tarifs sont dégressifs en fonction du nombre d'utilisateurs.

	Moov'10	Moov'25	Moov'50
	Jusqu'à 10 salariés inscrits	Jusqu'à 25 salariés inscrits	Jusqu'à 50 salariés inscrits
Abonnement mensuel par inscrit	12 €	12 €	12 €
Prix de la demi-heure (la 1 ^{ère} demi-heure est indivisible)	4 €	3,5 €	3 €

Dans tous les cas, la première demi-heure sert de base de facturation. Au-delà, la facturation se calcule à la minute – soit de 16,7 cts la minute pour la formule à 5 €, à 10 cts pour la formule à 3 €. Le prix inclut la voiture et l'énergie électrique utilisée sur ce même laps de

temps, un kilométrage illimité, l'assistance 7j/7, 24h/24 ainsi qu'une assurance tous risques prenant en charge tant les dommages causés à l'utilisateur conducteur, y compris les passagers transportés, que les dégâts subis par le véhicule dans les conditions et limites stipulées dans le contrat d'utilisation.

Si le véhicule est rendu en avance par rapport à l'heure prévue, l'utilisateur bénéficie d'une remise de 25 % du temps non consommé. En revanche, les retards sont facturés 10 € par demi-heure, pour préserver le planning des réservations et prémunir tout débordement qui pourrait pénaliser les utilisateurs suivants. Il est possible d'annuler sans frais plus de 2 heures avant le début de la réservation. Toute annulation moins de 2 heures ou toute modification de réservation moins d'1 heure avant le début de celle-ci entraîne une facturation de 50 % du coût théorique de la réservation initiale.

Des pénalités s'appliquent également en cas de non-restitution (250 €), de non-branchement sur la borne de recharge ou si les phares ont été laissé allumés (16 €).

Chaque début de mois, l'utilisateur principal recevra par e-mail une facture détaillant les réservations effectuées le mois précédent en son nom ou par les utilisateurs supplémentaires. Le montant de la facture sera intégralement prélevé sur le compte bancaire désigné dans un délai approximatif de 5 jours après l'envoi de la facture.

Offres promotionnelles de lancement

Pour toute inscription effectuée entre le 5 septembre et le 31 octobre 2013, SUNMOOV' propose aux particuliers comme aux entreprises la gratuité du 1^{er} mois de leur abonnement. Pour les entreprises, cette offre est limitée à 10 salariés par entreprise.

Parrainage

Pour chaque parrainage effectué, SUNMOOV' offre 3 heures d'utilisation aussi bien aux personnes parrainées qu'à celles qui les parrainent (sur une base d'un abonnement Fréquence).

La mobilité au cœur de la Ville Intelligente !

L'arrivée du nouveau service d'autopartage SUNMOOV' s'inscrit pleinement dans la démarche "Ville Intelligente" présentée par le Grand Lyon en février 2013. En effet, le Grand Lyon s'est fixé comme objectif d'inventer la ville de demain pour améliorer le quotidien des habitants, leur rendre la ville et la vie plus faciles et plus agréables, en développant de nouvelles solutions, de nouveaux usages. Il s'agit là de fédérer et de dynamiser les initiatives privées et publiques dans un objectif d'amélioration du cadre de vie mais aussi de développement économique.

La Ville Intelligente s'articule autour de quatre objectifs qui interagissent :

- Devenir le territoire référent dans les nouvelles mobilités,
- Faciliter la ville et la vie en développant de nouveaux services et de nouveaux usages,
- Faire du Grand Lyon un acteur majeur de l'intelligence énergétique,
- Renforcer la capacité d'innovation des acteurs du territoire.

Aujourd'hui, les initiatives et les expérimentations sur le territoire du Grand Lyon sont nombreuses, que ce soit dans le domaine de l'énergie et des smart grids (projet Lyon Smart Community à la Confluence, projet Watt & moi, Smart Electric Lyon...), dans le domaine des nouvelles mobilités (Optimod' Lyon, Move In Pure...) ou encore des services innovants (Grand Lyon Smart Data...). Le projet du Grand Lyon est le suivant : concilier dynamisme économique et développement durable tout en trouvant de nouvelles solutions technologiques, urbaines, sociales, environnementales...

Développer de nouveaux projets, qui plus est innovants, c'est aussi créer de nouveaux emplois, voire de nouveaux métiers. Il s'agit également d'accompagner les changements de comportements.

Si on prend le volet mobilité, l'enjeu crucial, est de trouver des solutions de déplacement urbain innovantes pour à la fois améliorer la performance des transports en commun, fluidifier et réduire le trafic automobile, favoriser le report modal, contribuer à faire évoluer les usages et les comportements, tout en offrant aux usagers et habitants des garanties de mobilité. On peut prendre l'exemple concret de Vélo'V : depuis sa mise en service en 2005 on constate que la pratique du vélo sur le Grand Lyon a progressé de 150 %. Et puis, son Vélo'V on le partage avec d'autres. C'est tout l'enjeu avec la voiture, en développant les services d'autopartage et de covoiturage sur le territoire. Des nouveaux modes de déplacement qui ne cessent de se développer.

Le Grand Lyon a donc mis au cœur de ses préoccupations la question de la mobilité urbaine. Et ce, depuis déjà de nombreuses années.

L'intermodalité : un enjeu crucial pour l'agglomération lyonnaise

La mobilité est en effet une problématique essentielle en milieu urbain et un facteur d'intégration sociale et professionnelle. C'est la raison pour laquelle le Grand Lyon mène depuis plusieurs années une politique ambitieuse et innovante afin de mettre au point de nouvelles formes de déplacements, axées notamment sur l'intermodalité et la complémentarité des différents modes. Ainsi, de nombreuses initiatives lancées par le Grand Lyon ont connu un grand succès et ont fait de l'agglomération Lyonnaise un territoire de référence dans la maîtrise de cette véritable science qu'est la mobilité urbaine. Alors que le succès inédit du Vélo'v n'est plus à rappeler, bien d'autres projets ont vu le jour et ont permis aux Grand Lyonnais de maîtriser toujours mieux leurs déplacements.

Aujourd'hui une large panoplie de mesures, allant des modes de déplacements alternatifs à la voiture (Vélo'v, lancé en 2005 pour la première fois en France) à la mise en place de systèmes d'autopartage (Autolib' LPA créé en 2003 et le covoiturage Grand Lyon lancé en 2009), jusqu'aux investissements réalisés sur les plateformes d'information pour favoriser notamment la fluidité du trafic (site Internet ONLYMOOV, véritable centrale de mobilité, OPTIMOD', navigateur tous modes, outil intelligent qui permettra de prédire et de réguler le trafic, une heure à l'avance.), existe sur le territoire du Grand Lyon. SUNMOOV' vient ainsi compléter l'offre de services.

"Lyon Smart Community" : un démonstrateur au cœur de la Ville

L'offre SUNMOOV', développée par Proxiway, filiale de l'opérateur de transports publics Transdev, est un des projets phares du démonstrateur "Lyon Smart Community", porté par le Grand Lyon et le NEDO sur le territoire de la Confluence.

Au cœur de la grande métropole européenne de Lyon, le nouveau quartier de la Confluence dessine en effet l'avenir de l'agglomération. Reconnu en 2010 premier quartier durable par WWF, cet espace d'exception, adossé à l'hyper centre historique de la ville, affirme l'ambition d'offrir, dans un environnement urbain prestigieux, des bâtiments exemplaires de très haute qualité environnementale.

La Confluence fait l'objet d'un contrat de partenariat signé en décembre 2011 entre le Grand Lyon et l'agence publique japonaise NEDO (New Energy and Industrial Technology Development Organization). Issu de ces volontés, le projet urbain Lyon Smart Community a pour vocation d'imaginer une ville intelligente et durable pour tous. Le projet SUNMOOV' s'intègre donc parfaitement dans ce contexte.

Quels sont les objectifs visés par le démonstrateur Lyon Smart Community ?

Les enjeux liés à Lyon Smart Community sont à la fois locaux et spécifiques à la ville de Lyon, tout en étant pertinents pour d'autres communautés à travers le monde, comme on peut le percevoir à travers le quadruple objectif visé :

- 1. initier la première étape vers un éco-quartier à énergie positive**, à travers la réalisation d'un ensemble de bâtiments intelligents, modèles en termes d'efficacité énergétique et d'intégration d'énergies renouvelables, qui produisent plus qu'ils ne consomment. Une partie de l'énergie produite servira ainsi à alimenter les voitures SUNMOOV';
- 2. désengorger la ville et dé-carboner les déplacements urbains** en déployant une flotte de voitures électriques, alimentés par panneaux photovoltaïques, en autopartage entre les entreprises du quartier Lyon Confluence et ses habitants,
- 3. assister les usagers dans la maîtrise de leur consommation énergétique**, notamment suite à la rénovation de 275 logements de la cité Perrache, à travers la mise à disposition de tablettes qui permettront de connaître avec précision les consommations d'électricité, de gaz et d'eau,
- 4. piloter la collecte, l'agrégation et l'analyse des informations** à travers le "Community Energy Management System", outil de gestion et de contrôle global des données liées à la consommation et à la production énergétique du démonstrateur. Cet outil agrègera également d'autres données mises à disposition par le Grand Lyon comme les données relatives à la météo et à la qualité de l'air.

SUNMOOV' ... quand l'autopartage se développe à la Confluence

L'un des impératifs de Lyon Confluence était de redonner vie à cet ancien quartier industriel sans pour autant surcharger les axes de transports.

Cet objectif est ainsi poursuivi avec la nouvelle offre de service SUNMOOV'. Ce service d'auto-partage constituera une offre innovante de mobilité visant à compléter le réseau de transport existant sur le territoire et à devenir le maillon qui manquait pour que les professionnels et les habitants puissent trouver dans cette expérimentation une nouvelle offre de mobilité simple, pratique et décarbonnée. **Il a été conçu à destination d'un public mixte et pour des usages complémentaires** : les collaborateurs des entreprises présentes sur le site de la Confluence pourront ainsi utiliser la flotte dans la journée pour leurs déplacements professionnels ponctuels, et les habitants du quartier profiteront de l'autopartage notamment pour leurs loisirs.



New Energy and Industrial Technology
Development Organization

Créée en 1980, NEDO (New Energy and industrial technology Development Organization), est la plus importante agence publique japonaise responsable de la gestion et de la promotion, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie du gouvernement japonais, de la recherche et du développement, ainsi que des projets de démonstration, dans les domaines des énergies nouvelles et des technologies environnementales et industrielles.

Plus récemment, NEDO s'est activement engagée dans la mise en œuvre de projets de démonstration de "Smart Community" à l'international, parmi lesquels Lyon Smart Community est non seulement le premier développé par NEDO en Europe, mais également le plus important hors du Japon jusqu'à présent.

<http://www.NEDO.go.jp/english/>



Toshiba Corporation est un leader mondial de l'innovation, et pionnier dans le secteur des hautes technologies. Toshiba Corporation produit et commercialise une gamme diversifiée de produits et solutions dans les domaines de l'informatique, de la bureautique, des produits numériques grand public et l'équipement de la maison, des composants et appareils électroniques, des systèmes énergétiques des systèmes d'infrastructures sociales et industrielles.

Fondé en 1875, Toshiba Corporation est un groupe mondial constitué de plus de 740 filiales, et composé de plus de 206 000 employés avec un chiffre d'affaires s'élevant à 62 milliards d'euros.

Toshiba Smart Community Strategy

La Smart Community envisagée par Toshiba ne consiste pas seulement en la création d'un réseau intelligent "smart grid" pour un usage énergétique optimisé, mais aussi de systèmes pour un meilleur contrôle de l'alimentation et de l'évacuation d'eau, de systèmes de régulation du transport public, des services pour la santé, des solutions de sécurité et des autres infrastructures.

Les technologies sont au cœur de la Smart Community et permettent de réaliser un contrôle optimal en rassemblant et traitant des données massives en temps réel. Le groupe Toshiba est un leader en technologies de contrôle et de détection, notamment

dans le domaine des compteurs intelligents, ainsi que dans le domaine des technologies de communication et d'information liées aux infrastructures.

Porté par la richesse de son expertise accumulée grâce à ses nombreux projets à l'international, Toshiba propose des solutions technologiques permettant une synergie et aussi un équilibre entre considérations environnementales et confort de vie.

"Lyon Smart Community"

Toshiba et Toshiba Solutions¹ ont été missionnés par NEDO pour coordonner les partenariats nécessaires pour donner vie au démonstrateur Lyon Smart Community. Le groupe met son expertise au service du Grand Lyon et de ses habitants pour adapter la ville aux enjeux de demain au travers de solutions de pilotage et d'efficacité énergétique adaptées.

¹ Toshiba Solutions Corporation a développé une expertise technologique depuis plusieurs années dans le domaine de l'informatique, considéré comme le cœur de métier du groupe TOSHIBA. Toshiba Solutions Corporation crée de nouvelles valeurs en proposant une gamme diversifiée de solutions informatiques nouvelle génération basée sur le savoir-faire créatif de TOSHIBA. Toshiba Solutions Corporation fournit également une large gamme de solutions qui permettent de résoudre les problèmes de sa clientèle, notamment dans les domaines des Smart Community et du Cloud Computing.

Filiale de la Caisse des Dépôts et de Veolia Environnement, Transdev est un des leaders mondiaux de la mobilité. Ses 95 000 collaborateurs - dont 38 000 en France - conçoivent des solutions de mobilité innovantes, sûres et durables, qui contribuent au développement harmonieux des territoires. Présente dans 21 pays, sur les 5 continents, Transdev est l'entreprise la plus multilocale du marché du transport public de voyageurs et la plus internationale des acteurs du secteur.

Grâce à la grande diversité de ses métiers, Transdev maîtrise toute la chaîne de la mobilité : du pré-projet à la gestion quotidienne du service de transport, en passant par l'assistance à maîtrise d'ouvrage, la préparation à la mise en exploitation du réseau et le développement de systèmes d'information voyageurs. Ainsi, Transdev est l'opérateur le plus multimodal en gérant 13 modes de transport : train, tram-train, métro, tramway, autocar, BusWay®, bus, navette fluviale, taxi, transport de personnes à mobilité réduite, voiture partagée, navette aéroportuaire partagée, vélo... C'est un opérateur de référence en matière de tramway, puisqu'il exploite 23 réseaux à travers le monde. Sa dimension internationale et ses complémentarités métiers lui confèrent une capacité d'imaginer les solutions les plus innovantes au service des enjeux locaux.

Transdev gère un parc de 48 000 véhicules - 19 000 en France - et en 2012, son chiffre d'affaires s'élève à 7,69 milliards d'euros. Transdev a pour ambition d'être une entreprise au service de chacun : partenaire de confiance pour ses clients, opérateur à l'écoute des voyageurs.

www.transdev.net

Des solutions d'autopartage en véhicules électriques

Proxiway est une filiale du groupe Transdev, spécialisée dans l'étude et la mise en œuvre de services d'autopartage de véhicules électriques. Proxiway intègre toutes les problématiques environnementales et techniques liées à la mobilité électrique. En s'appuyant sur le savoir faire de Transdev, les équipes de Proxiway assurent :

- La conception, le développement et l'exploitation de services de gestion de véhicules en autopartage ;
- L'intégration d'offres de mobilité multimodale ;
- Le développement de modules spécifiques pour la gestion des voitures électriques ;
- L'intégration des équipements télématiques embarqués ;
- Le conseil, l'assistance technique et commerciale.

Le service s'organise selon un principe de location de courte durée (à l'heure ou à la journée) de véhicules à des clients abonnés. Les voitures en autopartage sont accessibles en libre-service grâce à un badge ou à un téléphone mobile. Elles sont disponibles en stations, idéalement positionnées au cœur des villes et à proximité de pôles offrant d'autres solutions modales. Proxiway sait adapter ses offres selon les demandes et les besoins :

- En service public (DSP, marché) pour le compte de collectivités (Autobleue à Nice ou Yelomobile à la Rochelle) ;
- En solution mixte à Lyon, où le service Sunmoov' est accessible au sein d'un même quartier aux entreprises et aux particuliers ;
- En parc dédié (contrats privés) comme V'ELEC qui relie trois sites de PSA près de Mulhouse ou le service Sereinis Transdev à Issy les Moulineaux ;
- En accompagnement technique et commercial, Proxiway assiste ses partenaires dans la mise à disposition de véhicules équipés en électronique de gestion (Moëbius à Rueil Malmaison, CityMov' à Nancy).





SUNMOOV'
Voiturez à l'énergie solaire

Contacts presse :

Laure DOUARRE

Transdev - Direction des Métiers

Tél. : +33 (0)6 60 50 00 25

laure.douarre@transdev.fr

Julie GAUDE

Grand Lyon - Attachée de Presse

Tél. : +33 (0)4 26 99 37 52

jgaude@grandlyon.org

